

Réf: Dossier N° 154888

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRESTATIONS  
AGRICOLES ET SERVICES » en abrégé « SIPAS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9e  
TRANCHE, Lot 512, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 27 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE  
PRESTATIONS AGRICOLES ET SERVICES » en abrégé « SIPAS »

Objet :

- CREATION DE PLANTATIONS AGRICOLES
- ENTRETIEN ET TRAITEMENT DE PLANTATIONS  
AGRICOLE  
S
- ACHATS ET VENTES DE PRODUITS AGRICOLES
- GESTION, AUDIT ET SUIVI DES PLANTATIONS  
AGRICOLE  
S
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens  
meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner  
en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.
- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter

l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9e TRANCHE, Lot 512, Ilot 22

Dirigeant(s) : M SON BONDE RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06115 du 31/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°58470/GTCA/RC/2022 du 31/10/2022

